

Grille tarifaire des honoraires et frais de service

Pour la clientèle des gestionnaires de portefeuille de Banque Nationale Réseau Indépendant

En vigueur à compter du 1^{er} octobre 2025



Barème des commissions

Des commissions peuvent être exigées lors de chaque opération, elles sont facturées selon la devise de l'opération et sont susceptibles d'être modifiées. Prière de contacter votre gestionnaire de portefeuille pour de plus amples détails au sujet des commissions exigées.

Frais de garde

Votre compte peut être assujéti à des frais de garde. Prière de contacter votre gestionnaire de portefeuille pour de plus amples détails au sujet des commissions exigées.

Grille tarifaire

Frais d'administration annuels

Il s'agit de taux maximums, vos taux peuvent varier.

Régimes enregistrés de retraite : Régime enregistré d'épargne retraite (REER), Compte de retraite immobilisé (CRI), Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)	100 \$
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRII), Fonds de revenu viager (FRV)	100 \$
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	50 \$
Régime enregistré d'épargne-études (REEE)	50 \$
Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)	50 \$

Frais pour les régimes enregistrés

Désenregistrement du régime	
› Partiel	50 \$
› Complet	125 \$
Retrait FERR imprévu	50 \$

Autres frais de service

Transferts de compte	150 \$
Demande de chèque	10 \$ ¹
Déboursés à un tiers	50 \$ ¹
Frais d'inactivité (annuels, facturés trimestriellement)	50 \$
Relevés de portefeuille en version papier	6 \$/trimestre
Avis d'exécution en version papier	2 \$/transaction
Chèques – Effets retournés	42,50 \$ ¹
Opposition à un chèque	25 \$
Virement télégraphique – Sortant	
› National	25 \$ ¹
› International	50 \$ ¹
Sociétés à capital-action privées admissibles	
› Unique	250 \$
› Frais annuels	200 \$
Virement télégraphique – Entrant	10 \$
Virement électronique	Sans frais
Fonds communs de placement non admissibles	10 \$/mois
Immatriculation de certificat (canadien et américain)	50 \$ ¹
Immatriculation de certificat en accéléré (canadien et américain)	150 \$ ¹
Inscription à un régime de réinvestissement de dividendes (RRD)	
› Frais de départ	10 \$
› Frais de recherche	50 \$/heure

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt versés pour les soldes créditeurs ou exigés pour les soldes débiteurs de votre compte peuvent être modifiés sans préavis. Prière de contacter votre gestionnaire de portefeuille pour de plus amples détails au sujet des taux en vigueur.

Frais divers

Les frais divers applicables aux services offerts par d'autres institutions seront imputés au coût. On peut en obtenir les détails sur demande. Tous les honoraires et frais de service continueront de s'appliquer dans l'éventualité où vous mettez fin à votre relation avec votre gestionnaire de portefeuille.

¹ Plus les frais exigés par un tiers.

Tous les honoraires et frais de service sont en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2025. Votre compte peut être assujéti à des frais de compte trimestriels. Les comptes dont la valeur est inférieure à 25 000 \$ et où il n'y a eu qu'une seule opération ayant généré des commissions au cours du trimestre peuvent être assujettis à des frais d'inactivité. Les honoraires et frais de service peuvent être modifiés après un préavis de 60 jours. Les honoraires et les frais de service sont facturés selon la devise de l'opération et sont assujettis à la TPS, à la TVH ou à la TVQ, le cas échéant. On peut obtenir le détail des autres frais sur demande.

Tous les frais sont assujettis aux taxes de vente là où applicables. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre gestionnaire de portefeuille.

Banque Nationale Réseau Indépendant («BNRI») est une division de Financière Banque Nationale inc. («FBN»). FBN est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Financière Banque Nationale inc. est une filiale en propriété exclusive indirecte de Banque Nationale du Canada, une société ouverte cotée sur les bourses canadiennes. FBN est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) ainsi que de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI). © Banque Nationale Réseau Indépendant, 2025. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Réseau Indépendant.